



PASS-GRL® DU 1% LOGEMENT

N°



Ce présent document a pour objet de justifier auprès d'un bailleur l'éligibilité du locataire ci-dessous désigné, au contrat d'assurance "Garantie des Risques Locatifs" (GRL).

Le bénéfice de la GRL est exclusif de toute caution personne physique ou morale.

La GRL est un dispositif créé à l'initiative des partenaires sociaux du 1 % logement, cofinancé avec l'Etat, pour faciliter l'accès à un logement locatif, au plus grand nombre. C'est un contrat qui peut être souscrit auprès d'une entreprise d'assurance par un propriétaire bailleur ou son représentant et qui a pour objet de garantir les impayés de loyer et charges pendant toute la durée du bail, ainsi que les détériorations immobilières et les frais de justice.

◇ Les « plus » pour le bailleur

- Pouvoir mettre en location son logement en toute sécurité.
- Louer plus rapidement son logement.

◇ Les « plus » pour le locataire

- Avoir accès à une offre locative accrue et choisie.
- Avoir la garantie d'une analyse sociale et d'un traitement financier adapté en cas de difficulté, par l'intermédiaire de l'APAGL, Association Pour l'Accès Aux Garanties Locatives *.

LOCATAIRE DEMANDEUR

NOM

PRENOM

ELIGIBLE 1 % LOGEMENT

ELIGIBLE HORS 1 % LOGEMENT

MENTIONS PARTICULIERES

Ce document n'a pas de valeur contractuelle vis-à-vis du bailleur.

Il est valable 3 mois à compter de sa signature sauf en cas de changement de situation du locataire pendant ce délai.

Il a été délivré sur la base des déclarations faites par le locataire ; des pièces justificatives seront à fournir aux fins de vérification par le propriétaire bailleur ou son représentant pour la signature du contrat d'assurance GRL.

Les informations du locataire recueillies pour la signature du contrat d'assurance GRL, ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les nécessités de gestion et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 Informatique et Libertés.

Je soussigné, représentant de la SAS GRL GESTION, atteste que Monsieur et/ou Madame
est (sont) éligible (s) à la GRL dans la limite de € de loyer mensuel, y compris charges quittancées.

Fait à
le

Je soussigné,, certifie
l'exactitude des renseignements fournis.

Signature du représentant GRL GESTION

Signature du locataire

* L'APAGL, association gérée par les partenaires sociaux, a pour mission de garantir la finalité sociale du dispositif GRL et d'en assurer son suivi.

N°

LOCATAIRE DEMANDEUR

Entrant En place

NOM

PRENOM

ADRESSE

TEL :

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié Vie maritale (pacs)

Séparé Divorcé Veuf

Nombre d'adulte(s)

Nombre d'enfant(s)

REVENUS MENSUELS DU MENAGE

Type	Montant
Revenus professionnels *	
Pensions, rentes (à caractère régulier et permanent)	
Prestations sociales (hors APL, ALS, ALF)	
TOTAL	0,00 €

* moyenne des 3 derniers mois ou 1/12 de l'année précédente, sont exclus les revenus financiers et boursiers.

EMPLOYEUR

Employeur :

Type de contrat : CDI CDD Autres

REVENUS IMPOSABLES DU MENAGE

	N-2	N-1
Année		
Montant		

CRITERES D'ELIGIBILITE

- ♦ Etre en CDD ou autre contrat de travail et avoir des revenus supérieurs à 2 fois le montant du loyer + charges.
- ♦ Ou être en CDI et avoir des revenus compris entre 2 fois et 3 fois le montant du loyer + charges.
- ♦ Ou être en CDI et avoir un revenu 3 fois supérieur au montant du loyer + charges et une caution personne physique ou morale est exigée par le bailleur.
- ♦ Pour le locataire en place, ne pas avoir pas été en impayé de loyer de plus de 2 termes au cours des 6 derniers mois.
- ♦ Plafond mensuel de la garantie = 2 300€ (charges comprises et net d'aides au logement).

LOCATAIRES ELIGIBLES 1 % LOGEMENT

- Salarié du secteur privé (hors agricole)
- (dont retraité - de 5 ans)
- Jeunes - de 30 ans en recherche ou situation d'emploi
- Etudiants boursiers de l'Etat
- Locataire d'un logement privé conventionné

LOCATAIRES ELIGIBLES HORS 1 % LOGEMENT

- Fonctionnaires
- Professions indépendantes
- Demandeurs d'emploi
- Retraité de + 5 ans
- Etudiants non boursiers
- Autres

CONDITION D'OCTROI

Le locataire s'engage à accepter le versement des éventuelles aides au logement dont il pourrait être bénéficiaire, directement au bailleur ou à son représentant.

LOGEMENT (LOCATAIRE ENTRANT OU LOCATAIRE EN PLACE)

NOM DU BAILLEUR

ADRESSE

Date d'entrée dans les lieux :

MONTANT DU LOYER

LOYER BRUT		0,00 €
CHARGES		
LOYER + CHARGES		
APL <input type="checkbox"/>		
AL <input type="checkbox"/>		
LOYER NET		0,00 €

Je soussigné,, certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Signature du locataire

Date